



Le Marcellois

JOURNAL MUNICIPAL novembre / décembre 2025



Dans cette édition...

Mot de la mairesse	2
Votre conseil municipal 2025-2029	3
Remercions nos brigadière scolaires!	4
Bénévolat et contribution communautaire	5
Des nouvelles de l'école Saint-Marcel	6
École Saint-Marcel : En action!	7
L'inauguration du Tout-petit Parc	8
Nous service du Comité des Loisirs	10
Activités du Comité des Loisirs	11
Nos lieux communautaires	12
Info-incendie.....	13
Info-Bien-être.....	14
Babillard	15



CONSEIL MUNICIPAL

Mélanie Hardy, Mairesse

Cynthia Brunelle, Conseillère #1

Isabelle Houle, Conseillère #2

Guy Demers, Conseiller #3

William McMahon, Conseiller #4

Gilles Bernier, Conseiller #5

Michael Archambault, Conseiller #6

COORDONNÉES

Municipalité de

Saint-Marcel-de-Richelieu

téléphone : 450-794-2832

fax : (450) 794-1140

direction@saintmarcelderichelieu.ca



Mot de la Mairesse



C'est avec une grande fébrilité que j'écris mon tout premier mot à titre de mairesse de notre municipalité. Ce moment est empreint d'émotion, de gratitude et d'un profond sens des responsabilités. Vous m'avez accordé votre confiance, et je m'engage à l'honorer avec rigueur, transparence et dévouement.

Près de 41 % de la population s'est mobilisée pour exercer son droit de vote et choisir la personne qui représentera notre municipalité. Cette participation est un signe fort de votre engagement citoyen et de votre volonté de contribuer activement à l'avenir de Saint-Marcel-de-Richelieu. Je suis honorée et touchée de constater que 94% des voix se sont portées sur ma candidature.

Je tiens à remercier sincèrement les membres du conseil précédent qui ont décidé de ne pas reconduire leurs mandats : Véronique Dufresne, Sylvie Viens, et bien sûr Marguerite Desrosiers, qui termine son engagement après près de 22 années de dévouement au service de la municipalité, tant à titre de conseillère que de mairesse. Leur implication et leur attachement à notre communauté ont laissé une empreinte précieuse.

Aujourd'hui, je prends la relève avec un engagement clair : favoriser une gouvernance équitable, transparente et humaine. Je m'engage à défendre les intérêts de notre municipalité avec énergie, à soutenir des projets porteurs pour notre développement, et être à l'écoute de vos besoins. Il est important de souligner que ce travail se fera en étroite collaboration avec mon équipe de conseillers, qui auront eux aussi à cœur d'être présents, disponibles et attentifs à vos préoccupations.

Ce mandat, je le porterai avec cœur, conviction et ouverture. Je vous invite à rester engagés, à partager vos idées et à participer activement à notre vie municipale. Je suis impatiente de collaborer avec vous tous pour faire rayonner notre belle municipalité.

Mélanie Hardy

Mairesse de Saint-Marcel-de-Richelieu

COLLABORATEURS RECHERCHÉS :

Le Marcellois est à la recherche de collaborateurs. Vous avez envie d'écrire à propos d'un sujet qui vous passionne? Vous avez des photos à partager, des anecdotes à raconter ou des connaissances à transmettre à vos concitoyennes et concitoyens? Nous acceptons des textes tout au long de l'année! Faites-nous parvenir vos idées à l'adresse suivante pour l'édition janvier / février 2026 du journal municipal : communications@saintmarcelderichelieu.ca

Votre conseil municipal 2025-2029

*Souhaitons la bienvenue au conseil municipal
de Saint-Marcel-de-Richelieu!*

Ils se présenteront dans l'édition janvier / février du journal municipal.



DE GAUCHE À DROITE :

Gilles Bernier, conseiller #5
troisième mandat à ce poste

William McMahon, conseiller #4
deuxième mandat à ce poste

Isabelle Houle, conseillère #2
deuxième mandat à ce poste

Mélanie Hardy, mairesse
premier mandat à ce poste, 1 mandat en tant que conseillère #3

Michael Archambault, conseiller #6
premier mandat à ce poste

Cynthia Brunelle, conseillère #1
premier mandat à ce poste

Guy Demers, conseiller #3
premier mandat à ce poste

Remercions nos brigadières scolaires!

Semaine nationale de reconnaissance des brigadiers et brigadières scolaires

Lors de la toute première édition de la **Semaine nationale de reconnaissance des brigadiers et brigadières scolaires**, nous avons invité tous les citoyens à remercier nos vaillantes et fidèles brigadières Diane et Sherri Ann par des gestes simples tel qu'un signe de la main, un sourire ou un merci!

Vous jouez un rôle crucial dans la prévention des collisions, le rappel des règles de sécurité routière et le maintien d'un climat de confiance et de respect dans les environnements scolaires. « Merci de veiller sur notre sécurité! » (thème 2025, <https://shorturl.at/MpXs8>)

Différentes actions ont été entreprises pour souligner l'importance de l'engagement des brigadiers et brigadières scolaires du Québec. Celles-ci ont été accomplies en collaboration avec plusieurs partenaires, dont la Société de l'assurance automobile du Québec - SAAQ, Ministère de l'Éducation Québec, Sûreté du Québec - page officielle., la Fédération des transporteurs par autobus, le ministère des Transports Québec et de la Mobilité durable.



*De notre part ainsi que celle de chaque personne que
vous aidez, nous vous disons : Merci! Thank you!*



Bénévolat et contribution communautaire

Des marcellois à l'honneur

Le 16 octobre 2025, Mme Nicole Beauchamp et M. Robert Beauchamp ont reçu la plus haute distinction de la Croix-Rouge canadienne : l'**Ordre de la Croix-Rouge, Membre**. Cette reconnaissance est composée de trois grades : Membre, Officier et Compagnon.

« L'Ordre honore des personnes extraordinaires qui ont fourni des services humanitaires exceptionnels au Canada et ailleurs dans le monde. »

(Croix-Rouge canadienne, <https://www.croixrouge.ca/histoire/objets/l-ordre-de-la-croix-rouge>)

À chaque année au Canada, le nombre de nominations est limité à 25 membres, 5 officiers et 3 compagnons. En 2025, trois bénévoles de la province du Québec ont reçu cette honneur dont Mme et M. Beauchamp.

Ayant aussi reçu leur certificat de fidélité pour 30 années de service au sein de cette société en 2025, Mme Nicole et M. Robert Beauchamp sont maintenant récipiendaires de l'**Ordre de la Croix-Rouge, Membre**.



Légende : Robert et Nicole Beauchamp, bénévoles émérites et Pascal Mathieu, vice-président, Québec, de la Croix-Rouge canadienne
Crédit photo : Eve Messier, Croix-Rouge canadienne

Guignolée 2025



Samedi le 13 décembre 2025 aura lieu la Guignolée de Saint-Marcel-de-Richelieu.

Plus de détails suivront sur le site Web, Facebook et le panneau d'affichage numérique devant le Centre communautaire.

Contribution précieuse au Frigo Sans Faim



Lors de leur visite au verger du Mont St-Bruno, le 26 septembre 2025, les élèves de l'Immeuble Saint-Marcel « ont décidé de faire don chacun d'une pomme qu'ils ont cueillie pour garnir le Frigo Sans Faim.

Les élèves du 1er cycle ont été les ambassadeurs et ont garni vendredi le frigo de pommes fraîche. » (Immeuble Saint-Marcel, <https://shorturl.at/y6fAX>)

Nous remercions chacun de vous!

Les marcelloises et les marcellois ont pu déguster de délicieuses pommes que vous avez choisie avec soin et générosité!

Collecte de contenants consignés du 18 octobre 2025





En ACTION!

EN NOVEMBRE ET EN DÉCEMBRE, ÇA BOUGE À L'ÉCOLE ST-MARCEL !

THÉMATIQUE DU MOIS

Novembre et décembre sont rassemblés sous le thème de l'empathie et de la surconsommation. Deux thèmes opposés liés entre eux par la réalité de l'arrivée de Noël.

CARTES DU BONHEUR



Cette année encore, les élèves ont envie d'offrir des cartes de Noël gratuites. Vous voulez gâter ceux que vous aimez? Vous pouvez commander vos cartes en utilisant le code QR suivant.

Les élèves passeront dans le village dans la semaine 17 décembre pour offrir des cartes aux résidents. Pendant ce temps, d'autres élèves feront la distribution dans les résidences pour personnes âgées de la région.



MARCHÉ DE NOËL

Pour la deuxième année, les élèves participent au Marché de Noël du 15 novembre prochain. Cette fois-ci, ils vendent des délicieux biscuits.

CONSEIL DE JEUNES ENTREPRENEURS

Voici les élèves qui ont été élus pour siéger au Conseil des jeunes entrepreneurs :



Ils se partagent les ministères suivants:

- Ministère de la culture
- Ministère de l'environnement
- Ministère des loisirs
- Ministère des arts

Une mention toute spéciale pour le comité des loisirs pour l'organisation de l'avant-midi de la journée de l'Halloween.

L'inauguration du Tout-petit Parc

Lundi, le 20 octobre 2025, des membres du conseil municipal et le personnel ainsi que leurs invités ont inauguré le tout nouveau Tout-petit Parc. Dans l'esprit de **La Grande des Tout-petits** et de la **Journée mondiale de l'enfance**, les conseillers ont offerts à tous les élèves de l'Immeuble Saint-Marcel des collations et un jus pour célébrer cette réalisation! Ils avaient aussi invités le service de garde de Mme Sophie Lachance, mais la pluie ne leur ont pas permis de se joindre à la fête. Rappelons-nous que l'année passée, le Conseil avait offert un jouet d'une valeur de 100\$ afin de souligner le grand apport de ce service de garde de Saint-Marcel-de-Richelieu.



10 ans d'ascension et encore tant à gravir!

Ensemble, offrons à chaque tout-petit les moyens d'atteindre son sommet.



**LA GRANDE
SEMAINE DES
TOUT-PETITS**

**17 au 23
novembre 2025**
grandesemaine.com

10^e édition

Collectif
petite
enfance

Le conseil municipal de Saint-Marcel-de-Richelieu soutient que « tous les enfants devraient avoir les mêmes opportunités de s'épanouir pleinement, peu importe le milieu dans lequel ils naissent et grandissent. » (Résolution 25-10-159, <https://saintmarcelderichelieu.ca/manage-message-babillard.wfs>)



Les invités lors de l'inauguration Tout-petit Parc, le 20 octobre 2025.



Une sortie du service de garde de Sophie Lachance au Tout-petit Parc (semaine du 10 octobre 2025)

L'inauguration du Tout-petit Parc (suite)

Avant de déchirer la guirlande d'anneaux de papier soigneusement fabriquée par les élèves de l'Immeuble Saint-Marcel, Mme Isabelle Houle a remercié des partenaires de longue date, le Fonds de développement rural de la MRC des Maskoutains et les représentants de la Caisse Desjardins Des Chênes : Mme Kelly Gince, directrice services aux membres et soutien aux ventes, Mme Karine Spénard, adjointe, direction générale et responsable de l'engagement dans la communauté ainsi que Mme Mélanie Hardy, vice-présidente du conseil d'administration.



Nouveau service du Comité des Loisirs

À partir du 1^{er} décembre 2025

« *À toi de jouer!* »

grâce au Fonds de développement rural de la



« Ce projet vise à installer un espace pour le prêt de jeux dans l'édifice du bureau municipal à la communauté afin d'encourager le lien social, l'interaction intergénérationnelle et le développement des compétences sociales et individuelles à travers le jeu. »
(Protocole d'entente, 27 novembre 2024)

Cette contribution nous a permis d'acquérir 120 ensembles de construction Lego et de casses-tête s'adressant à tous les marcellois, des tous-petits au aînés. Ceux-ci s'ajoute à une cinquantaine de jeux de société, auparavant acquis avec ce même programme.

Le projet **À toi de jouer!** est aussi voué à un partage social encore plus grand. Si vous le souhaitez, vous pouvez faire don des jeux de société, des ensemble Lego ou des casse-tête dont vous ne vous servez plus à la maison.

Pour consulter le catalogue complet, cliquez sur le lien suivant : <https://shorturl.at/dbE9B>

Les modalités d'emprunt sont les suivantes :

- Vous pouvez emprunter 1 jeu ou 1 ensemble Lego ou 1 casse-tête par personne.
- Un jeune doit se présenter avec un adulte.
- La durée de base d'un emprunt est de 3 semaines avec une possibilité d'1 renouvellement.

Comment emprunter un item?

- Consultez le catalogue en ligne ou papier au bureau municipal;
- Appelez-vous ou présentez-vous directement au bureau municipal pendant les heures d'ouverture;
- Complétion d'un formulaire avec un employé municipal.

Le retour se fera aussi au bureau municipal à la date d'échéance.





Pour connaître toutes les activités du **Comité des Loisirs**,
abonnez-vous à la page :

<https://www.facebook.com/LoisirsSaintMarcel>

Ou consultez la page du **site Web de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu** :

<https://saintmarcelderichelieu.ca/comite-des-loisirs.wfs>



Nos lieux communautaires

Location du Centre communautaire

Le temps des fêtes approche à grands pas!

Le Centre communautaire est l'endroit parfait pour vous réunir pour des célébrations en famille et entre amis!

Contactez-nous pour le louer pour vos événements.

Voici la page dédiée à celle-ci sur le site Web de la municipalité : <https://saintmarcelderichelieu.ca/salle-municipale.wfs>.

Vous y trouverez des visites virtuelles de chaque pièce du Centre communautaire : la Grande salle, la Salle du Conseil et la cuisine. Veuillez noter que ces photos ont été prises avant l'encan et les changements.

Pour plus d'informations à propos de la location, vous pouvez nous rejoindre :

par téléphone au 450 794-2832, poste 7

ou

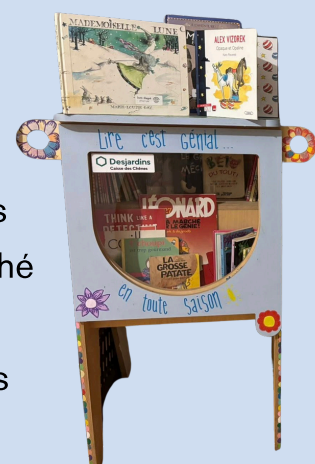
par courriel à communications@saintmarcelderichelieu.ca.

Mais où le marcel-livres?

Le marcel-livres s'est réfugié dans le Centre communautaire!

Vous pourrez déposer ou prendre un livre lors des activités du Comité des Loisirs Saint-Marcel et celles de la Municipalité : les Soirées Film, le Marché de Noël et le dépouillement de Noël.

Vous pourrez donc continuer ce partage littéraire grâce à ce Croque-livres puisque LIRE C'EST GÉNIAL... EN TOUTE SAISON!



La bibliothèque



Cette œuvre exposée sur un mur de la bibliothèque souligne l'importance du savoir et de sa propagation par les livres.

École Saint-Hugues - Saint-Marcel
Immeuble Saint-Marcel
488, Rue de l'École,
Saint-Marcel-de-Richelieu, Québec
J0H 1T0

Téléphone : 450-794-2832 poste: 6
Courriel : bibliotheque@saintmarcelderichelieu.ca

Horaire :

Les mardis soirs de 18h30 à 19h30
Les autres jours, sur rendez-vous seulement.

Responsable : Nicole Beauchamp

Profitez du changement d'heure pour vérifier vos avertisseurs!

Une bonne vérification, c'est prendre le temps de:

- ✓ s'assurer d'avoir un avertisseur par étage, y compris au sous-sol;
- ✓ tester leur bon fonctionnement;
- ✓ vérifier les piles et les changer au besoin;
- ✓ remplacer les appareils 10 ans après leur date de fabrication ou dès qu'ils présentent un signe de défectuosité.

Saviez-vous qu'à chaque année, vous devez :

- ✓ nettoyer les appareils à piles en passant légèrement l'aspirateur à l'intérieur et à l'extérieur du boîtier;
- ✓ nettoyer les appareils photoélectriques à l'extérieur seulement, car il ne faut jamais les ouvrir.

Pour plus d'information:

<https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/equipements-securite-incendie-maison/avertisseurs-de-fumee>

ON RECULE L'HEURE... MAIS PAS LA SÉCURITÉ!



**... MAIS PROFITE DONC
DE CE MOMENT POUR
AVANCER TA SÉCURITÉ!**

→ **CHANGE LES PILES
DE TON AVERTIS-
SEUR DE FUMÉE**

→ **TESTE-LE!**
(PAS AVEC UN
TOAST BRÛLÉ)

→ **VÉRIFIE LA DATE
DE FABRICATION**
-S'IL EST PLUS
VIEUX QUE TON
GRILLE-PAIN, C'EST
PEUT-ÊTRE LE TEMPS
DE LE CHANGER!



**PARCE QU'UN AVERTISSEUR EN FORME,
C'EST UN HÉROS SILENCIEUX
QUI SAUVE DES VIES.**



Les cendres chaudes

Voici quelques rappels sur la disposition des cendres:

- Utiliser une poubelle en métal avec un couvercle pour les ramasser, à la pelle. Éviter l'aspirateur;
- Les laisser refroidir de 24 h à 48 h avant de les manipuler;
- Si vous rajoutez des cendres dans la poubelle en métal, le délai d'attente doit recommencer à zéro;
- Placer la poubelle à l'extérieur, à 1 mètre de distance minimum de tout matériel combustible ou de la résidence;
- Attendre minimalement 7 jours avant de les disperser; ***
- Entreposer seulement le bois nécessaire pour 1 ou 2 utilisations maximum. Le restant devrait être gardé à distance ou à l'extérieur.

***** Il est interdit de jeter les cendres dans les bacs verts, bruns ou noirs.**
Lorsque les cendres sont refroidies, les disperser sur les terrains gazonnés, dans les plates-bandes et le long des haies ou simplement sur une partie du terrain où il y a moins de circulation.

Service de prévention incendie • MRC des Maskoutains
Préventionniste - 450 774-3141, poste 3127
prevention.incendie@mrcdesmaskoutains.ca



Une saine cohabitation avec les chiens

Le gouvernement provincial a établi des règles encadrant la garde de tous les chiens. Ces règles favorisent une saine cohabitation entre les chiens, les humains et les autres animaux domestiques. Au Québec, les victimes ont un droit de recours contre le propriétaire du chien qui les a agressés. Ces attaques ont souvent pour effet de causer des séquelles à long terme, des douleurs aiguës, des traumatismes, des pertes de journées de travail et des dommages matériels.

Malgré tout, la majorité des propriétaires refusent de reconnaître leur responsabilité, sous-estiment l'agressivité de leur animal, ou encore donnent des raisons tentant de justifier leur comportement dangereux.

Les chiens sont alors laissés sans laisse, ou bien sont en liberté sur une propriété sans clôture.

Mise au point et rappels importants

- 🐾 Les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps dans les lieux publics.
- 🐾 Les chiens doivent toujours être sous le contrôle de leur maître.
- 🐾 Les chiens ne doivent jamais pouvoir quitter leur terrain sans surveillance (clôture ou laisse obligatoire).
- 🐾 En cas de situation préoccupante, n'hésitez pas à contacter SPAD 819-472-5700.

La sécurité de tous est notre priorité.

Merci pour votre vigilance et votre précieuse collaboration !





MUNICIPALITÉ
SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU



OFFRE
D'EMPLOI

SURVEILLANT(E) DE LA PATINOIRE DEUXIEME AFFICHAGE

POSSIBILITÉ DE PARTAGER L'HORAIRE AVEC D'AUTRES PERSONNES

BIENVENUE AUX ÉTUDIANTS, RETRAITÉS OU AUX PERSONNES AVEC UN EMPLOI SAISONNIER

RESPONSABILITÉS

- Surveiller les activités sur la patinoire et dans le local des patineurs situés dans l'école;
- Faire respecter les règlements;
- Maintient en ordre du local des patineurs

EXIGENCES

- Être autonome, responsable et débrouillard
- Être disponible de 18h à 22h les jours de la semaine ainsi que la fin de semaine de 13h à 17h et 18h à 22h

DURÉE DE L'EMPLOI

- Décembre 2025 à mars 2026 selon la température

Si l'emploi vous intéresse, faites parvenir votre C.V. :

par courriel :

direction@saintmarcelderichelieu.ca

ou

en personne au Bureau municipal
de Saint-Marcel-de-Richelieu :
117 rue Saint-Louis

Pour des informations : 450-794-2832

**Date limite pour le dépôt d'une candidature :
1er décembre 2025, midi**

Épicerie Mary : Encouragez local!

Depuis le 26 octobre 2025, l'horaire d'hiver est en vigueur à l'Épicerie Mary. Il est donc de mise de planifier les heures où vous irez faire des achats ainsi que ravitailler votre véhicule à la pompe d'essence.

Voici les heures d'ouvertures :

HEURES D'OUVERTURES	
Dimanche	10 h à 19 h
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi et Samedi	8 h à 20 h



JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100

Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7

450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca

jeanbernardemond.com



Nous remercions M. Jean-Bernard Émond pour l'aide financière de 500\$ destinée à l'impression et l'envoi des éditions du journal de l'année 2025.

Calendrier 2025

Séances ordinaires du conseil municipal débutants à 19h00

Article 148 *code municipale du Québec*

janvier 2025 1

D	L	M	M	J	V	Sa
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

février 2025 2

D	L	M	M	J	V	Sa
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

mars 2025 3

D	L	M	M	J	V	Sa
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

avril 2025 4

D	L	M	M	J	V	Sa
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

mai 2025 5

D	L	M	M	J	V	Sa
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

juin 2025 6

D	L	M	M	J	V	Sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

juillet 2025 7

D	L	M	M	J	V	Sa
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

août 2025 8

D	L	M	M	J	V	Sa
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

septembre 2025 9

D	L	M	M	J	V	Sa
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

octobre 2025 10

D	L	M	M	J	V	Sa
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

novembre 2025 11

D	L	M	M	J	V	Sa
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

décembre 2025 12

D	L	M	M	J	V	Sa
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			



Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu
117 rue St-Louis
Saint-Marcel-de-Richelieu
450-794-2832

Fermeture
hâtive possible
selon les conditions
météorologiques

30 novembre

FERMETURE DES ÉCOCENTRES

De retour au printemps 2026!

Exemples de matières acceptées :



- Résidus d'origine résidentielle seulement
- Sur présentation d'une preuve de résidence

Modalités des écocentres
et autres informations :
www.riam.quebec
450 774-2350



MIEUX TRIER C'EST MIEUX RECYCLER!



MODALITÉS DES COLLECTES

Les collectes s'effectuent de 7 h à 19 h. Les bacs doivent être placés en bordure de la voie publique (et non dans l'emprise de la rue ou sur le trottoir) seulement à compter de 19 h, la veille de la collecte.

- Aucun déchet placé à côté du bac gris ou noir ne sera ramassé.
- Les résidus domestiques doivent obligatoirement être placés dans des bacs roulants conformes et ne doivent jamais être déposés dans les bacs de matières récupérables ou organiques fournis par la municipalité.

ATTENTION : Les cendres représentent un risque élevé d'incendie et ne doivent pas être déposées dans les bacs. Chaque année, elles donnent naissance à de nombreux foyers d'incendie. Il est recommandé d'en disposer directement sur le terrain.

L'industrie, le commerce ou l'institution qui désire bénéficier des services de collecte des matières résiduelles offerts par la Régie peut y adhérer en contactant sa municipalité (certaines restrictions s'appliquent).

Pour de plus amples informations et une liste détaillée des matières admissibles, consultez le www.riam.quebec.com

AUTRES SERVICES



Écocentres (mi-avril à fin novembre)

Saint-Hyacinthe

1880, rue Brouillette, du vendredi au dimanche, de 8 h 30 à 16 h 30
Les remorques de plus de 4 pi X 8 pi ne sont pas acceptées.

Acton Vale

68, rue Noël-Lecomte, samedi et dimanche, de 8 h 30 à 16 h 30
Les remorques de plus de 5 pi X 10 pi ne sont pas acceptées.

Gros rebuts (3 collectes par année)

Objets d'usage domestique trop gros pour être placés dans le bac, déposés en bordure de rue, la veille de la collecte.

Ramassés le jour prévu au calendrier, entre 7 h et 19 h.

Les petits résidus, même déposés dans des sacs ou des boîtes, les matériaux de construction, les résidus informatiques et électroniques ne sont pas acceptés.

Terre et branches

1000, rue Lemire, Saint-Hyacinthe
Du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 15
Le vendredi, de 8 h 30 à 12 h 15

Résidus domestiques dangereux

Les samedis 24 mai et 6 septembre

900, rue Turcot, Saint-Hyacinthe, de 8 h 30 à 16 h 30

Le samedi 13 septembre

940, rue du Centre, Saint-Jude, de 7 h 30 à 11 h

1505, 3e Avenue, Acton Vale, de 13 h à 16 h 30

Vidange des installations septiques

Aux deux ans, de mai à octobre, selon le circuit déterminé par la Régie.
Il est important de maintenir vos coordonnées à jour à la Régie.

Dégager entièrement les couvercles pour éviter des frais de déplacement inutile.

Pour toute question ou commentaire, veuillez communiquer avec la Régie au 450 774-2350 ou consulter le site Internet <https://www.riam.quebec/>

CALENDRIER 2025

LA PRÉSENTATION, SAINT-BARNABÉ-SUD, SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE,
SAINT-HUGUES, SAINT-JUDE, SAINT-LOUIS, SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU ET SAINT-SIMON

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
      	      	      	      
 1  2 3 4			1  2  3 4 5
5 6 7  8  9 10 11	2 3 4  5  6 7 8	2 3 4  5  6 7 8	6 7 8  10  11 12 13
12 13 14  15 16 17 18	9 10 11  12 13 14 15	9 10 11  12 13 14 15	13 14 15  16  17 18 19
19 20 21  22 23 24 25	16 17 18  19 20 21 22	16 17 18  19 20 21 22	20 21 22  23  24 25 26
26 27 28  29 30 31	23 24 25  26 27 28	23 ₃₀ 24 ₃₁ 25  26 27 28 29	27 28 29  30
MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
      	      	      	      
 1 2 3	1 2 3  4  5 6 7	1  2  3 4 5	
4 5 6  7  8 9 10	8 9 10  11  12 13 14	6 7 8  9  10 11 12	3 4 5  6  7 8 9
11 12 13  14  15 16 17	15 16 17  18  19 20 21	13 14 15  16  17 18 19	10 11 12  13  14 15 16
18 19 20  21  22 23  24	22 23 24  25  26 27 28	20 21 22  23  24 25 26	17 18 19  20  21 22 23
25 26 27  28  29 30 31	29 30	27 28 29  30  31	24 ₃₁ 25 26  27  28 29 30
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
      	      	      	      
1 2  3  4 5  6	 1  2 3 4		1 2  3  4 5 6
7 8 9  10  11 12  13	5 6 7  8  9 10 11	2 3 4  5  6 7 8	7 8 9  10 11 12 13
14 15 16  17  18 19 20	12 13 14  15  16 17 18	9 10 11  12  13 14 15	14 15 16  17 18 19 20
21 22 23  24  25 26 27	19 20 21  22  23 24 25	16 17 18  19  20 21 22	21 22 23  24  25 26 27
28 29 30	26 27 28  29  30 31	23 ₃₀ 24 25  26  27 28 29	28 29 30  31

 Déchets  Matières récupérables  Matières organiques  Férié

 Collecte des gros rebuts (La Présentation, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Jude)

 Collecte des gros rebuts (Saint-Hugues, Saint-Louis, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Simon)

 Collecte des résidus domestiques dangereux (pour les lieux de collecte, voir la section AUTRES SERVICES ou le SITE INTERNET DE LA RÉGIE)

Les bacs verts, bleus et bruns sont la propriété de la municipalité et doivent rester sur place lors d'un déménagement.